

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à 17h30

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame Sarah DANJOU, maire

Etaient présents : DANJOU Sarah, TANDOU Michel, FABBRO Odile, ESTEVE Jérémy, AMBRY Isabelle, HEMBERT Nicole, BOMBAIL Jean-François, ALCOUFFE Philippe, CATHALA Philippe, REY Guillaume, HEMMER Dominique.

Madame BELMAS Marion a donné **procuration** à Madame HEMBERT Nicole,

Monsieur RUMEAU Hugues a donné **procuration** à Monsieur ESTEVE Jérémy.

Etaient absentes : SERRES Delphine, BAYCHERE Laetitia

Madame Odile FABBRO a été nommée **secrétaire de séance**.

N° Délibération	Intitulé des délibérations	Décision
<u>N° 2026-026B</u>	<u>FINANCES / SUBVENTIONS : Subventions accordées aux associations</u>	Approuvée : 9 POUR 4 ne prenant pas part au vote
<u>N° 2026-027</u>	<u>FONCTION PUBLIQUE / PERSONNELS CONTRACTUELS : Contrat de recrutement emplois saisonniers</u>	Approuvé : à l'unanimité
<u>N° 2026-028</u>	<u>FONCTION PUBLIQUE / PERSONNELS CONTRACTUELS : Création d'emploi</u>	Approuvé : à l'unanimité
<u>N° 2026-029</u>	<u>INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE/DESIGNATION DES REPRESENTANTS / Désignation du correspondant défense</u>	Approuvé : à l'unanimité
<u>N° 2026-030</u>	<u>FONCTION PUBLIQUE/Journée de solidarité</u>	Approuvé : à l'unanimité
<u>N° 2026-031</u>	<u>FONCTION PUBLIQUE / REGIME INDEMNITAIRE / Mise en place du régime des astreintes et des permanences des agents communaux</u>	Approuvé : à l'unanimité